

Romain Boulet: "Avoir l'eau c'est une richesse"

Le directeur du canal de Manosque explique l'importance de la structure

Le canal de Manosque, dont l'association syndicale a été fondée en 1868, c'est 57 kilomètres de canal maître (entre le barrage EDF de L'Escale et Corbières), 150 km de filioles (petits canaux) et plusieurs dizaines de km en réseau basse pression (enterré), qui, à l'aide de 57 millions de m³ annuels prélevés en Durance principalement, irriguent environ 2 000 hectares, 9 689 parcelles, grâce à 5 400 points d'arrosages (dont 1 413 à Manosque). Le directeur Romain Boulet pilote le canal de Manosque. Pour *La Provence*, il en détaille les enjeux.

Comment se porte le canal de Manosque ?

L'établissement public a repris la régie publique entre 2010 et 2014 et engagé plusieurs démarches partenariales pour rassembler tous les acteurs. Après une période de diagnostic, le premier contrat de 2009 à 2017 a permis la réalisation d'une quarantaine d'opérations pour environ 13 millions d'euros d'investissement grâce à l'Agence de l'eau, la Région et l'Europe. C'est considérable. Le bilan est très positif.

Le deuxième contrat a été lancé. Dans quel but ?

Même si on est inquiet sur l'éligibilité de nos projets au niveau européen, un montant de 13,2 millions d'euros sur deux fois trois ans est bouclé. Nos axes principaux sont la desserte en eau, les infrastructures, un volet environnemental, valorisation du patrimoine... Les gens accordent un gros intérêt à la valeur patrimoniale parfois même avant l'objectif d'irrigation.

Aujourd'hui encore ?

Oui. À la fin des années 1990, le canal de Manosque était dans une position délicate. La ques-



Romain Boulet est le directeur de l'association syndicale autorisée en charge du canal de Manosque dont le siège est installé à Volx.

/PHOTO STÉPHANE DUCLET

tion de son abandon s'est posée... Le choix a été fait de le maintenir car des associations de défense du canal qui regroupaient beaucoup d'urbains reconnaissent son utilité. Il y a un côté identitaire, le canal fait partie de leur histoire de famille... C'est encore une source de motivation pour être aussi ambitieux. On veut conserver un ouvrage où des gens ont laissé leur vie pour le construire à la main.

Son avenir est-il assuré ?

Il a fallu quatre ans pour remettre en place cette régie. On a toujours des incertitudes car des établissements comme le nôtre dépendent des fonds publics pour les moderniser. En fonction de leur avenir, on peut être en danger. En tant que gestionnaire, on sent une urgence d'avoir une gestion collective de

l'eau plus efficiente. Par les usagers, pour les usagers. Des canaux ont traversé les siècles, les structures sont toujours dynamiques. On vient du monde entier pour étudier notre mode de gestion de l'eau. On a besoin d'une vision à long terme. Le premier contrat a permis de faire baisser de 10% soit 6 millions de m³ par an nos prélèvements. Le deuxième contrat a le même objectif. 57 km, ça nécessite beaucoup de gros travaux.

L'eau est un enjeu majeur ?

L'eau c'est de l'or. Pas comme une valeur marchande mais comme un bien. Avoir l'eau c'est une richesse. Nous sommes l'une des seules régions sans aucune problématique de la gestion quantitative de l'eau. Dans le Massif central, des troupeaux entiers sont morts car ils

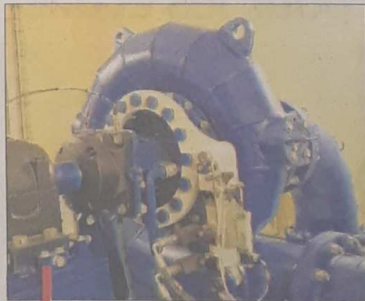
n'avaient plus d'eau ! Ici, ça n'arrive pas car depuis des centaines d'années, nos anciens se sont investis dans la création d'ouvrage pour gérer l'eau. Renouveler des centaines de kilomètres ça s'anticipe. Il faut entretenir ce patrimoine. Il faut une gestion qualitative et quantitative de la ressource. Il faut reparler de choses simples. On considère que c'est un bien d'avoir l'eau qui coule du robinet. Potable ou du canal. Mais on ne sait pas ce qui se passe derrière. Les tuyaux sont enterrés donc on n'est pas rattaché à la réalité de nos ouvrages. On parle de la 5G mais pas de nos réseaux d'eau et d'électricité alors que ces infrastructures sont vieillissantes en France. L'état général est dégradé. Des pays en développement ont des réseaux plus modernes.

Propos recueillis par Ivan BONET

13,2 millions d'euros de travaux prévus sur 6 ans

L'assemblée générale ordinaire des propriétaires de l'Association Syndicale du Canal de Manosque s'est récemment déroulée. Elle a laissé apparaître un excellent travail d'échanges avec les 13 communes traversées, qui procure une meilleure anticipation des besoins et la mise en œuvre de projets innovants et respectueux de la ressource en eau. Un budget réel équilibré, malgré avec un déficit comptable engendré par le temps nécessaire aux versements des subventions (Europe-Feader, Région PACA, Agence de l'eau) qui doit être couvert par des prêts relais. Et, après une phase d'évaluation du premier contrat de canal (terminé en 2017), le second contrat est entré en vigueur en 2020 par des investissements importants sur Villeneuve, la réalisation d'une Microcentrale électrique en GIE avec la SCP, et la reprise du seuil du Largue. Sur deux fois trois ans, il prévoit 13,2 millions d'euros d'investissements.

En dehors des travaux habituels, (20% du canal curé chaque année), la maintenance des 120 ouvrages d'art (ponts, conduites forcées), le désherbage des berges, l'année 2019-2020 a surtout été marquée par des conditions météorologiques extrêmes. Elles ont provoqué la chute d'une quarantaine d'arbres, et, avec les crues du Largue, entre



Une microcentrale électrique a été réalisée l'an dernier.

/PHOTO F.RO.

Villeneuve et Volx, ont détruit deux fois le chantier de reprofilage des conduites forcées sous son cours. L'AG ordinaire s'est achevée par le renouvellement de 6 mandats d'administrateurs dont celui du président actuel Olivier Girard. Une assemblée extraordinaire a suivi pour modifier les statuts de l'ASCM et les articles précisant, sa capacité à contracter des prêts relais quand une subvention se fait attendre, et l'obligation d'AG qui passe à deux ans.

F.Ro.

Des travaux importants prévus cet hiver

Trois opérations sont prévues sur le canal de Manosque cet hiver. Tout d'abord, la deuxième tranche de travaux de modernisation de la régularisation du canal maître sur un tronçon Manosque ouest-Pierrevert. 700 mètres seront bétonnés et deux ouvrages de régulation seront réalisés pour 903 000 euros.

Le confortement du canal sera effectué à Sainte-Tulle sur le secteur Costebelle. Sur 600 mètres en colline qui domine le village, 580 000 euros seront engagés.

Enfin la dernière tranche des travaux à Villeneuve (secteur Logissons) sera entamée. Ce chantier consiste en la modernisation du réseau avec la desserte jusqu'à la parcelle de 4 kilomètres de conduite. Il concernera 140 propriétés. C'est l'aboutissement d'un investissement de 3,2 millions d'euros sur 4 ans sur la commune de Villeneuve.